



*Journée Internationale des Nations Unies pour l'Élimination de la Pauvreté 2021*

**Thème - "Construire l'avenir ensemble: mettons fin à la pauvreté persistante en respectant toutes les personnes et notre planète"**

### **Note Conceptuelle**

La pandémie de COVID-19 qui a sévi dans le monde au cours de la dernière année a causé plus de 3,7 millions de décès et fait reculer des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté. Selon le rapport de la Banque Mondiale intitulé « Projections de l'impact de la COVID-19 sur la pauvreté », entre 71 et 100 millions de personnes ont été poussées dans la pauvreté en raison de la crise, la majorité des nouveaux pays extrêmement pauvres se trouvant en Asie du Sud et dans la sous-région des pays sahariens où les taux de pauvreté étaient déjà élevés. En 2021, on s'attend à ce que ce nombre atteigne entre 143 et 163 millions. Ces « nouveaux pauvres » rejoindront les rangs des 1,3 milliard de personnes vivant déjà dans une pauvreté multidimensionnelle et persistante, qui ont vu leurs privations préexistantes s'aggraver pendant la pandémie mondiale. En fait, l'impact de la COVID-19 a été le plus dur pour les personnes qui, depuis des générations, n'ont pas un accès égal aux biens et services publics, aux systèmes de soins de santé de qualité ni à une protection sociale solide, ce qui rend plus difficile la gestion des crises. En outre, les mesures imposées pour limiter la propagation de la pandémie les ont souvent poussées davantage dans la pauvreté – l'économie informelle qui permet à de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté de survivre a été pratiquement fermée dans de nombreux pays.

*« La semaine dernière, je me suis fait mal à la jambe, mais je n'ai pas pu faire de radiographie parce que je n'avais pas les moyens de payer le test de dépistage de la COVID-19 », Militante de Boli-vie.*

Les inégalités et les violations croissantes des Droits de l'Homme ont été encore plus évidentes pendant la pandémie. Des structures profondément enracinées de discrimination et de stigmatisation contre les per-

sonnes vivant dans la pauvreté excluent leurs voix et les privent de dignité. Comme l'illustrent les Principes Directeurs de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les Droits de l'Homme, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont, en fait, touchées de manière disproportionnée par de nombreuses violations des Droits de l'Homme.

L'expérience de l'année écoulée a mis en évidence, une fois de plus, que les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont celles qui sont les plus exposées, les moins dotées en ressources et qui souffrent le plus de la double peine de l'urgence climatique et de la pandémie. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont en première ligne de l'impact du changement climatique, avec de graves sécheresses provoquant la faim et des inondations intenses balayant les champs cultivés, conduisant à la perte de moyens de subsistance et à l'aggravation de la pauvreté. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté travaillent, en grande majorité, dans le secteur informel et vivent souvent dans des logements insalubres et de mauvaise qualité, dans des environnements malsains à proximité de sites de décharges ou dans des zones dangereuses le long des montagnes ou des marécages. Lorsqu'une catastrophe environnementale les frappe, leurs maisons et leurs vies sont les premières détruites. Les réfugiés climatiques sont en forte augmentation et les personnes vivant dans la pauvreté sont des victimes de la destruction de l'environnement, souvent oubliées par l'État.

*« Dans notre pays, de nombreuses familles ont perdu leur maison et personne ne semble s'en apercevoir. » Militant de RDC*

De plus, les personnes vivant dans la pauvreté sont souvent exclues d'un mode de vie durable, simplement à cause de leur



INTERNATIONAL  
DAY for the  
ERADICATION  
of POVERTY  
17 OCTOBER



manque d'accès aux ressources financières et physiques nécessaires. Elles risquent aussi d'être blâmées pour des modes de vie non-durables.

*«Les plus démunis n'ont pas accès aux primes accordées pour acheter une voiture électrique. Et finalement, c'est bien nous qu'on appellera les pollueurs.» Militant de France.*

Au cours de la dernière année, les gouvernements ont été tellement absorbés par la réponse à la tragédie humaine causée par la pandémie, que la paix avec la planète par l'action climatique risque maintenant d'être négligée. La combinaison de l'urgence climatique et de la pandémie a aggravé la situation des personnes vivant dans la pauvreté persistante et a ajouté plusieurs centaines de millions de personnes à cette situation désastreuse. Les stratégies d'éradication de la pauvreté, les mesures de lutte contre les changements climatiques et les efforts de rétablissement après la COVID-19 doivent également atteindre les collectivités les plus en retard et les faire participer activement à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques qui touchent directement leur vie.

Nous sommes à un carrefour. La pandémie de COVID-19 nous a forcés à réfléchir à nos politiques économiques et sociales actuelles pour mettre fin à la pauvreté et bâtir un monde inclusif en paix avec la nature. Il y a maintenant une occasion unique d'oser penser et agir différemment.

Alors que nous nous engageons dans la reprise post-COVID et que nous nous remettons sur la bonne voie avec les Objectifs de Développement Durable, beaucoup parlent de « mieux reconstruire », mais le message qui ressort de la consultation du Forum du Refus de la Misère menée avec le Comité International 17 octobre a clairement montré que les personnes vivant dans l'extrême pauvreté ne veulent pas un retour au passé ni un retour à ce qu'il y avait auparavant. Elles ne veulent pas d'un retour aux inconvénients structurels et aux inégalités endémiques. Au contraire, les personnes vivant dans la pauvreté proposent de progresser.

Pour aller de l'avant, il faut transformer notre relation avec la nature, démanteler les structures de discrimination qui pénalisent les personnes vivant dans la pauvreté et s'appuyer sur les cadres moral et juridique des droits de l'homme, qui placent la dignité humaine au cœur des politiques et des actions. Pour aller de l'avant, il faut non seulement que personne ne soit laissé de côté, mais aussi que les personnes vivant dans la pauvreté soient activement encouragées et soutenues pour être au premier plan, pour participer de façon éclairée et significative aux processus décisionnels qui ont une incidence directe sur leur vie. Pour aller de l'avant, nous devons nous laisser enrichir par l'abondance de sagesse, d'énergie et d'ingéniosité que les personnes vivant dans la pauvreté peuvent apporter à nos collectivités, à nos sociétés et, en fin de compte, à notre planète.

Pour aller de l'avant, travaillons ensemble en solidarité avec les plus vulnérables et les plus en arrière et restons déterminés dans notre objectif de mettre fin à la pauvreté persistante, dans le respect de tous les peuples et de notre planète.

---

*Célébrée depuis 1987 comme Journée Mondiale du Refus de la Misère et reconnue par les Nations Unies en 1992, la Journée Internationale pour l'élimination de la Pauvreté favorise le dialogue et la compréhension entre les personnes en situation de pauvreté, leur entourage, et la société dans son ensemble. « Elle est l'occasion de reconnaître les efforts et combats des personnes vivant dans la pauvreté, une chance pour elles de faire connaître leurs préoccupations et un moment pour reconnaître que les personnes pauvres sont en première ligne dans la lutte contre la pauvreté. » (Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, A/61/308, paragraphe 53)*

*Vous trouverez de plus amples informations sur les initiatives, les événements et les activités qui marqueront le 17 Octobre dans le monde sur le site web de l'UNDESA, et [refuserlamisere.org](http://refuserlamisere.org)*

**Comité International 17 Octobre**  
12, rue Pasteur F-95480 Pierrelaye, France  
<http://www.refuserlamisere.org>  
[international.committee@oct17.org](mailto:international.committee@oct17.org)

- Note : Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies ou de ses États membres.